

RAPPORT ANNUEL 2015

DÉCHETS



TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le mot du Président



Le contexte économique global est resté très tendu en 2015, ce qui continue d'entraîner des conséquences défavorables pour le SYDED, notamment la baisse sensible des prix de reprise des matériaux et la restriction des soutiens à l'investissement. Les surcoûts qui découlent des diverses évolutions réglementaires se ressentent aussi pour l'ensemble des compétences. Néanmoins, grâce à une gestion rigoureuse, l'ensemble de nos missions et projets ont pu être poursuivis sans entrave.

Dans le domaine du **Traitement des Déchets**, l'engagement du SYDED en faveur de la valorisation et la réduction a été reconnu par sa sélection parmi les candidats à l'appel à projet national "Territoire zéro déchet, zéro gaspillage". Pour mener à bien les actions prévues dans cet ambitieux programme, des référents "environnement" ont été désignés dans la plupart des communes. L'impact positif de leur intervention s'est déjà fait ressentir par le développement du compostage individuel et collectif notamment.

Dans un souci d'améliorer le service rendu aux usagers de plus en plus nombreux des déchetteries, un nouvel équipement complété d'un espace réemploi a ouvert ses portes à Gourdon.

L'activité **Bois-énergie** a été marquée sur le plan de l'investissement par le lancement de la construction du réseau de chaleur de Gourdon, le plus important du SYDED à ce jour. En parallèle, compte tenu de l'évolution du parc, l'équipe de maintenance a été renforcée ce qui a permis d'agir en préventif et de diminuer le nombre de pannes. En revanche, la forte baisse du prix du fioul a nécessité d'apporter des explications aux abonnés sur le mode de calcul tarifaire et de présenter une analyse comparative à plus long terme.

Cette année, l'activité **Eau Potable** a suivi son cours sans évolution majeure. Les forts orages survenus au mois d'août ont évité de justesse les effets d'une période de sécheresse particulièrement critique. A contrario, les pluies abondantes de fin d'année ont engendré des problèmes de qualité sur plusieurs sources d'approvisionnement, touchant, dans certains cas, de nombreux abonnés. Ces phénomènes ont à nouveau mis en évidence la nécessité de travailler sur les moyens de garantir la ressource pour tous et à tout moment.

En matière d'**Assainissement** aussi, l'activité s'est poursuivie dans la continuité. La finalisation de l'étude sur l'élimination des boues d'épuration trop riches en cuivre a permis de trouver des solutions pour diminuer les quantités inaptes à un retour au sol et éviter ainsi des traitements très onéreux.

Pour l'activité **Eaux Naturelles**, il faut souligner l'organisation mise en place pour amplifier l'impact de l'opération Big Jump en partenariat avec un nombre croissant de structures participantes et un écho accru dans la presse.

Globalement, l'année 2015 a été marquée par les prémices de la réforme sur la réorganisation territoriale dans le département, qui se poursuivra en 2016 et qui peut avoir un impact conséquent sur les missions du SYDED dans les années à venir. Je souhaite et espère que la solution finalement retenue, soit le résultat d'une réflexion menée par l'ensemble des collectivités concernées dans l'intérêt commun de la population qui habite ce territoire.

Gérard MIQUEL

SOMMAIRE

SYDED

Présentation du SYDED du Lot.....	4
Forme juridique	4
Compétences.....	4
Adhérents	4
Organisation	5
Moyens humains.....	6
Moyens matériels.....	7
Bilan financier global	8
Faits marquants.....	9

DÉCHETS

Vue d'ensemble	12
Bilan quantitatif global	12
Bilan quantitatif des collectivités membres du SYDED.....	13
Actions pour la réduction des déchets.....	14
Mode de financement de la gestion des déchets	16
Tri des déchets recyclables et valorisation du verre.....	17
Mode de collecte.....	17
Démarche d'amélioration des collectes sélectives	17
Mode de traitement.....	18
Quantités apportées (Lot + hors département).....	19
Quantités recyclées (collectivités SYDED)	20
Évolution des résultats (collectivités SYDED)	21
Bilan environnemental du recyclage.....	22
Projets.....	23
Bilan financier	23
Déchetteries, compostage des végétaux, valorisation du bois.....	24
Déchetteries.....	24
Compostage des végétaux	26
Valorisation du bois non traité	26
Localisation des équipements	27
Projets.....	27
Bilan financier	27
Traitement des déchets non valorisables	28
Mode de collecte.....	28
Quantités traitées.....	28
Mode de traitement.....	28
Évolution des quantités.....	30
Projets.....	30
Bilan financier	30

En savoir PLUS...

Actions de communication.....	32
Pour les scolaires	32
Pour le GRAND PUBLIC	32
Prévention des risques	34
Santé – sécurité : la prévention	34
Environnement : la maîtrise des impacts.....	34

PRÉSENTATION DU SYDED DU LOT

FORME JURIDIQUE

■ UN SYNDICAT MIXTE OUVERT ET À LA CARTE

Le SYDED est un **organisme public**, administré par des élus : **chaque collectivité adhérente est représentée** au sein du SYDED par des élus locaux réunis en Comité Syndical. Il regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Conseil général. Il gère 5 compétences distinctes. L'adhésion des collectivités est facultative.

■ UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

Les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité,
- comptabilité proche des entreprises privées.

■ UN MODE DE GESTION EN "RÉGIE DIRECTE"

Le SYDED assure lui-même la gestion du service public.

COMPÉTENCES

- **Traitement des déchets ménagers et assimilés :**
 - Tri des déchets recyclables et valorisation du verre
 - Traitement des déchets non valorisables
 - Gestion d'un réseau de déchetteries, compostage des végétaux et valorisation du bois
- **Bois-énergie et développement des énergies renouvelables :**
 - Réalisation de réseaux de chaleur
 - Gestion des réseaux de chaleur
 - Développement des énergies renouvelables
- **Eau potable :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Gestion des ressources en eau potable
 - Exploitation des équipements
- **Assainissement des eaux usées :**
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
 - Prise en charge du transport des boues et de leur traitement
 - Gestion du service et des équipements
- **Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles :**
 - Suivi de la qualité des milieux aquatiques
 - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes

ADHÉRENTS

Les collectivités locales sont libres d'adhérer aux différentes compétences du SYDED, en fonction de leurs besoins sur leurs territoires.

"DÉCHETS"	"BOIS-ÉNERGIE"	"EAU POTABLE"	"ASSAINISSEMENT"	"EAUX NATURELLES"
7 collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers	13 collectivités pour la gestion de réseaux de chaleur	64 collectivités chargées de la gestion de l'eau potable	132 collectivités chargées de l'assainisse- ment des eaux usées	24 collectivités chargées de la gestion des eaux naturelles
338 communes du Lot + 5 de l'Aveyron	12 réseaux 1 057 abonnés	Adhérents : 28 MOE AMO, 34 DSP GSP, 5 prod°	Adhérents : 10 ANC, 122 AC, 92 Boues	4 réseaux de suivi 22 sites de baignade

180 533 habitants (pop. municipale INSEE 2015).

202 619 habitants (pop. DGF 2009 : population totale + résidences secondaires)

ORGANISATION

En tant qu'organisme public, le fonctionnement du SYDED est basé sur une organisation à 2 niveaux : le décisionnel et l'exécutif.

■ LE NIVEAU DÉCISIONNEL : LES ÉLUS

Chaque collectivité adhérente est représentée, au sein du SYDED, par des élus locaux réunis en Comité Syndical. C'est dans le cadre de cette assemblée délibérante que sont prises les décisions concernant la politique générale et la gestion des activités du SYDED. Ce comité élit le Président et les Vice-présidents.

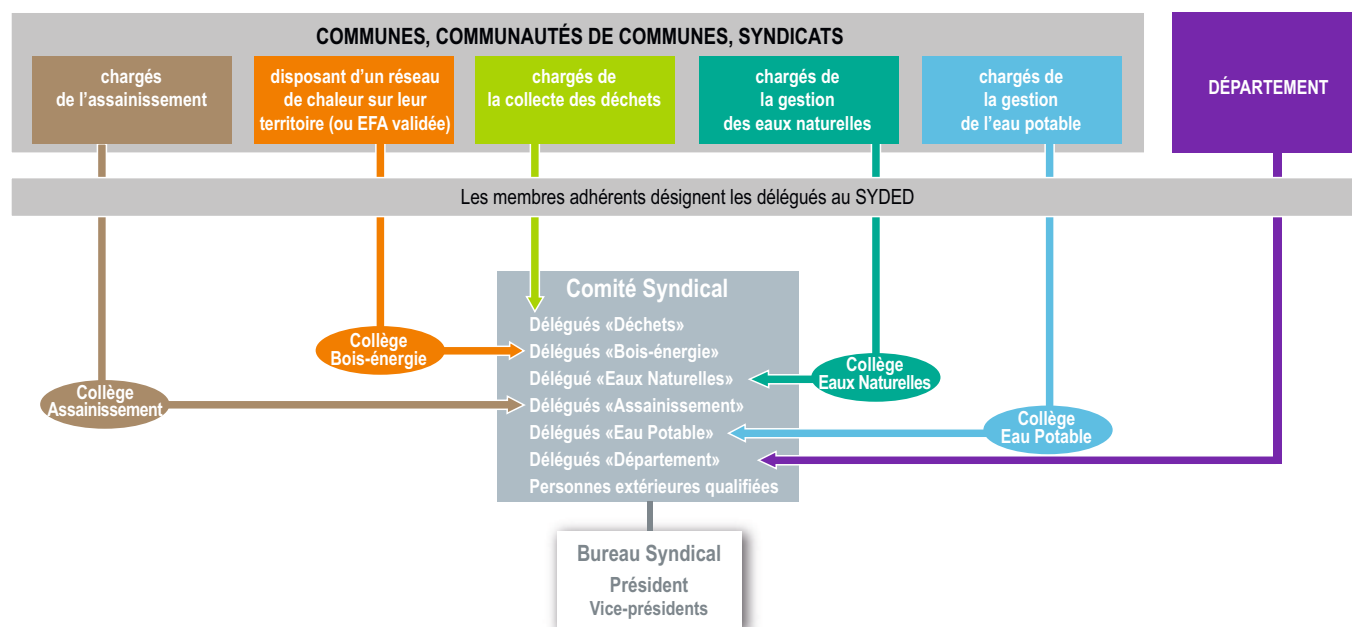
La plupart des décisions prises par le Comité Syndical font auparavant l'objet d'un travail de réflexion mené par les élus, assistés par les services du SYDED, au sein de :

• 5 Commissions spécifiques :

- Finances et administration générale,
- Déchets,
- Assainissement,
- Eau Potable,
- Communication.

• 4 Collèges :

- Assainissement,
- Eau Potable,
- Eaux Naturelles,
- Bois-énergie.



■ LE NIVEAU EXÉCUTIF : LE PERSONNEL

Les agents du SYDED, organisés dans différents services et répartis sur divers sites d'exploitation du département, se chargent de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

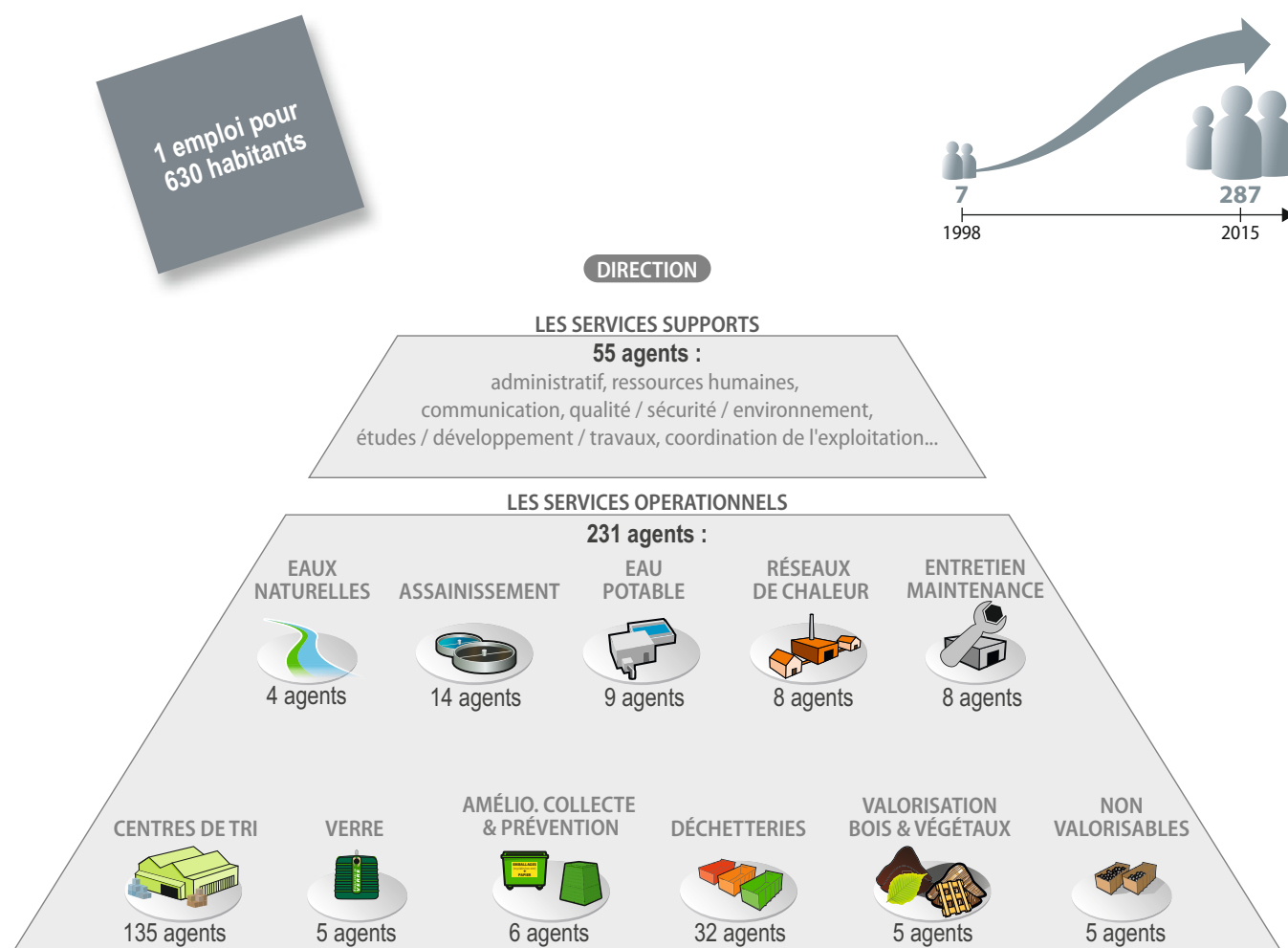
Effectif total au 31/12/2015 : 287 personnes

La gestion est centralisée au niveau de la "structure" qui assure la coordination des activités opérationnelles "exploitation", elles-mêmes organisées en 3 secteurs géographiques distincts. Sur chacun, un responsable de secteur, un chargé d'exploitation et une assistante administrative assurent la gestion des équipements et l'encadrement du personnel de l'ensemble des activités.

Missions transversales : la structure administrative

Le rôle de la structure est d'assurer l'interface entre les choix politiques émanant des décisions des élus et les activités opérationnelles.

Elle regroupe des activités "supports" et mène des opérations permettant d'assurer le service rendu aux collectivités et aux habitants (encadrement, services administratif, ressources humaines, études / développement / travaux, communication, qualité / sécurité / environnement, coordination de l'exploitation). Ces services ne sont pas directement rattachés à l'une des activités principales du SYDED. De ce fait, une partie de ces charges est compensée par une participation des collectivités et le reste des dépenses est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".





■ ÉQUIPEMENTS FIXES

- 3 centres de tri,
- 29 déchetteries,
- 3 plateformes de compostage,
- 3 plateformes de valorisation du bois,
- 7 quais de transfert,
- 24 ISDI ou stations de transit (gravats),
- 12 réseaux de chaleur,
- 3 unités de production d'eau potable.

■ ÉQUIPEMENTS MOBILES

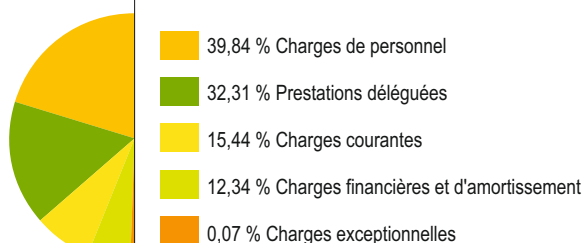
- 18 camions polybennes,
- 8 remorques PL,
- 28 engins de manutention (télescopiques, tractopelles, pelles...),
- 3 broyeurs et 1 crible (végétaux + bois),
- 43 véhicules légers,
- 259 bennes.

BILAN FINANCIER GLOBAL

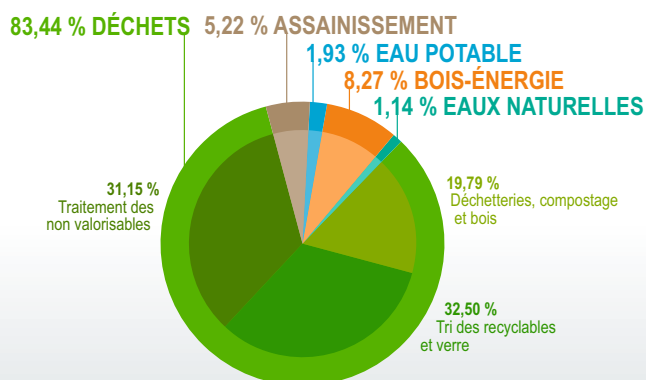
Le SYDED dispose de **5 budgets distincts** ; un pour chaque domaine d'activité :
 "Déchets", "Bois-énergie", "Assainissement", "Eau Potable" et "Eaux Naturelles".

■ FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES : 25 300 170 €

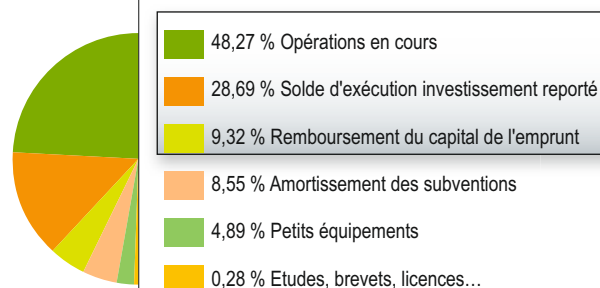


Répartition des dépenses par budget et par activité :

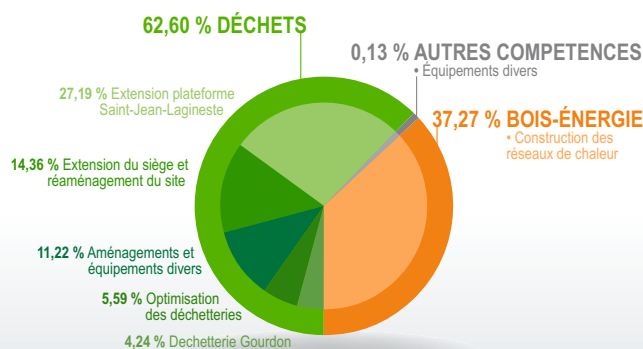


■ INVESTISSEMENT :

DÉPENSES : 11 603 933 €



Répartition des dépenses réelles : 6 200 373 €



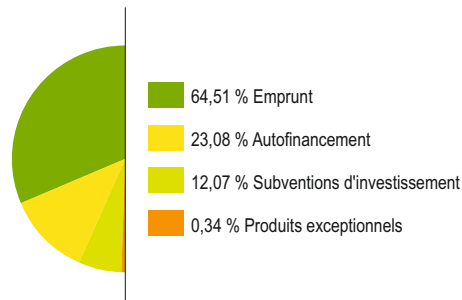
RECETTES : 28 234 227 €



Excédent 2015 : 2 934 057 €

dont 771 621 € d'excédent réel 2015
 et 2 162 436 € d'excédent reporté 2014, soit : 1 487 924 € Budget Déchets,
 355 648 € Budget Eau Potable,
 218 621 € Budget Eaux Naturelles,
 49 922 € Budget Assainissement,
 50 320 € Budget Bois-énergie.

FINANCEMENT* : 6 200 373 €



* Financement des dépenses réelles

La durée d'extinction de la dette (15,05 millions d'euros) est de 20 ans (2035).
 Le SYDED possède un taux d'endettement faible (6,52 % des recettes réelles de fonctionnement).

FAITS MARQUANTS

L'année 2015 en bref...

DÉCHETS

Le SYDED a pris en charge 127 934 tonnes de déchets, dont :

- 32 547 tonnes de recyclables
- 41 713 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
- 53 675 tonnes d'apports en déchetteries

La **nouvelle déchetterie de Gourdon** a ouvert ses portes en mai :

- Doublement de la capacité d'accueil des usagers,
- 8 quais sécurisés,
- Espace réemploi,
- Installation d'un système de vidéo-protection.



TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET



La réduction des déchets a pris un nouvel essor avec la validation par l'ADEME et le Ministère de l'Environnement du projet "Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage" proposé par le SYDED. Compte tenu des objectifs ambitieux qui y figurent, la phase opérationnelle de ce dossier démarrera en 2016 et se poursuivra pendant plusieurs années :

- **Réduction de 10 % des déchets ménagers et assimilés à l'horizon 2020** : lutte contre le gaspillage alimentaire, déploiement des filières de réemploi et de réparation des biens de consommation en partenariat avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, sensibilisation à la prévention dans les administrations, les lieux touristiques et les entreprises...

- Mise en place d'une **gestion intégrée des bio-déchets** ménagers et professionnels à l'échelle du département : déploiement du compostage de proximité sur l'ensemble du territoire et collecte séparée des bio-déchets en zone urbaine dense,

- Mise en place d'une **tarification incitative** à l'échelle d'une collectivité de collecte et renforcement de la tarification incitative de 2^{ème} niveau à l'échelle du département,

- **Modernisation des installations de tri** de déchets recyclables afin d'en augmenter les performances et la rentabilité tout en intégrant l'amélioration des conditions de travail : poursuite des nouvelles consignes de tri élargies à tous les plastiques, adaptation du process en adéquation avec l'organisation nationale et conditionnement des refus de tri en CSR,

- Poursuite de la politique d'information, de communication et d'**optimisation des coûts de gestion du service**.

BOIS-ÉNERGIE

Exploitation des réseaux de chaleur

Le SYDED gère **12 réseaux**, avec 1 057 bâtiments raccordés au total. Leur exploitation représente **1 496 tonnes équivalent pétrole économisées sur l'année**.

Construction des réseaux de chaleur

La densification des réseaux de chaleur existants s'est poursuivie, au total ce sont près de 100 nouveaux usagers qui ont pu être raccordés. La construction du réseau de chaleur de Gourdon a démarré.



EAU POTABLE

Gestion opérationnelle

Le SYDED a poursuivi l'**exploitation des captages** et la production d'eau potable de la **commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès** : 422 877 m³ d'eau vendus.

Les études ayant été finalisées pour la réalimentation de la commune de Caillac et la sécurisation du secteur de Martel, des échanges sont en cours concernant le lancement de ces projets.

Assistance technique

Environ 60 missions de maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage ont été menées en 2015 auprès des 28 collectivités membres. 34 collectivités bénéficient de l'**assistance à la gestion des services publics**. Le SYDED a également accompagné 3 collectivités pour le renouvellement de leur contrat de délégation de service public.

ASSAINISSEMENT

Assistance à l'assainissement collectif des eaux usées

356 interventions ont été réalisées sur 189 stations de traitement des eaux usées.

25 opérations d'**Assistance à maîtrise d'ouvrage** (AMO) sont suivies au 31 décembre 2015.

Assistance technique à la gestion du service public d'assainissement collectif (ATGSPAC)

10 contrats de Délégation de service public (DSP) ont été suivis et 2 assistances à un renouvellement de contrat de DSP ont été réalisées.

70 Rapports sur le Prix et la Qualité du Service 2014 (RPQS) ont été produits et enregistrés sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement.

Traitement des boues de stations d'épuration

10 252 tonnes de boues ont été traitées en 2015, principalement en compostage et épandage, pour 45 collectivités adhérentes.

Assistance à l'assainissement non collectif

10 SPANC adhérents au SYDED au 31 décembre 2015 contre 14 en 2014 en raison du regroupement de Communautés de communes entre elles, réunissant 340 communes lotoises et 5 communes aveyronnaises, pour environ 50 000 installations.

EAUX NATURELLES

Le **Big Jump** est un mouvement citoyen en faveur de la qualité de l'eau et de la vie aquatique. Concrètement, c'est une journée festive qui s'adresse au grand public partout en Europe. Le 12 juillet 2015, à la même heure, des milliers de personnes ont plongé dans les rivières, plans d'eau et bords de mer. Cet événement qui trouve sa source dans la directive Cadre Eau adoptée en 2000, directive via laquelle les états membres s'étaient engagés à atteindre d'ici 2015 une bonne qualité d'eau, a été suivi par environ 500 sites dans plus de 25 pays. Dans le Lot, ce 10^{ème} Big Jump s'est organisé en partenariat avec le SYDED sur les communes du **Tolermé, Tauriac, Sauliac sur Célé, Figeac, Douelle et Puy-L'Evêque**.

L'effort de communication entrepris en matière de qualité des eaux naturelles et d'accompagnement à la baignade de pleine nature s'est concrétisé par une **campagne d'affichage sur les abris-bus**, un partenariat avec les **Offices de Tourisme** et le développement du site internet www.inf'eauloisirs.fr notamment par le biais du Widget présent sur le site de l'**Agence de Développement Touristique**.



Activités "**DÉCHETS**"

VUE D'ENSEMBLE

Le traitement des déchets ménagers et assimilés est la compétence originelle du SYDED. Elle a été la raison même de sa création en 1996. Précurseur dans le domaine de la gestion des déchets ménagers dans le Lot, le SYDED regroupe aujourd'hui 7 collectivités adhérentes et assure la compétence de valorisation et de traitement des déchets.

La collecte des déchets est quant à elle gérée par les collectivités locales (syndicats, regroupements de communes...).

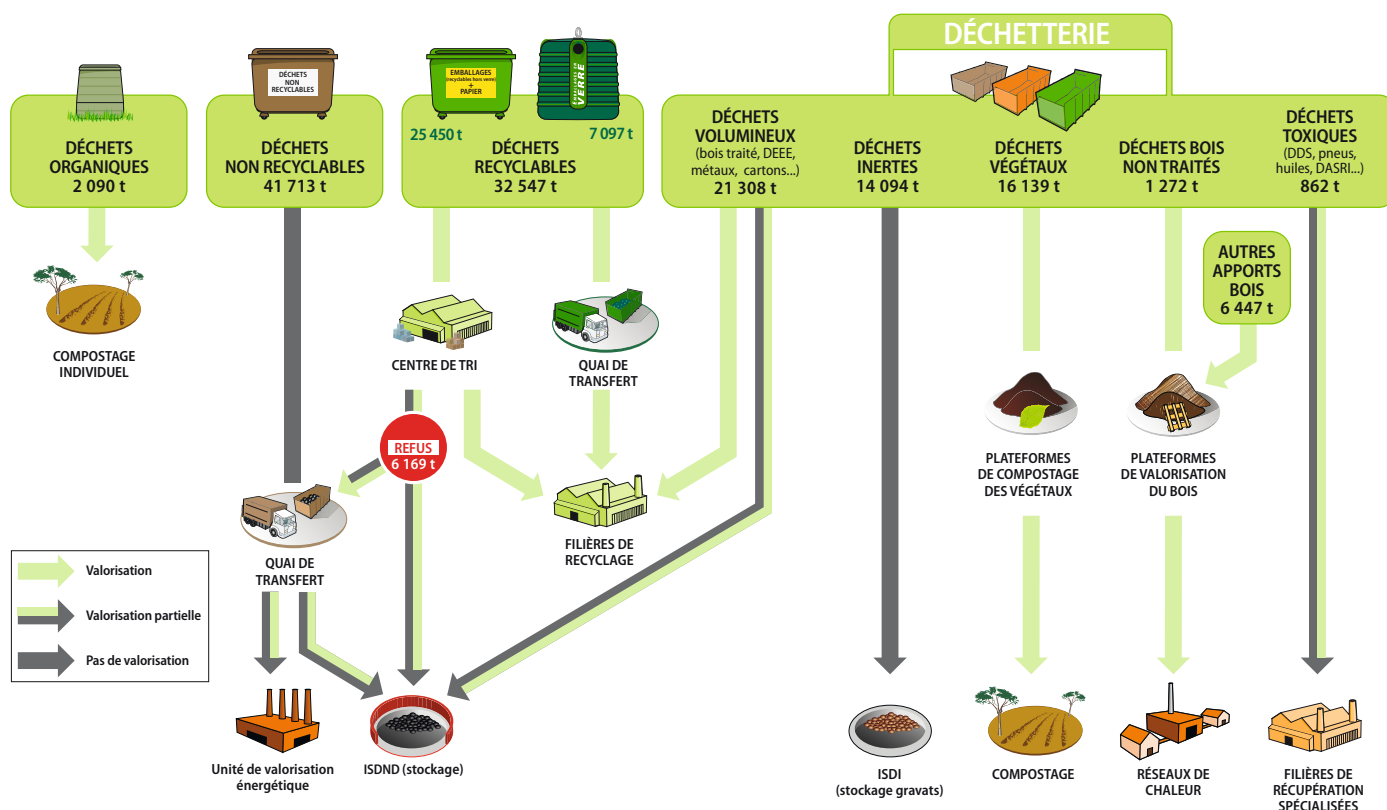
BILAN QUANTITATIF GLOBAL

Quantité totale traitée : 127 934 tonnes (127 946 t en 2014)

- 118 294 tonnes de déchets proviennent du territoire du SYDED (117 899 t en 2014),
- 9 640 tonnes de déchets proviennent de collectivités hors du département (10 047 t en 2014).

■ LE SYNOPTIQUE DES FLUX DE DÉCHETS

Le synoptique des flux des déchets présenté ci-dessous donne une vue globale sur les quantités collectées, traitées et valorisées par le SYDED, ainsi que les différentes filières de destination des produits.



■ LE TAUX GLOBAL DE VALORISATION : 55 %

■ Valorisation matière : 41 %

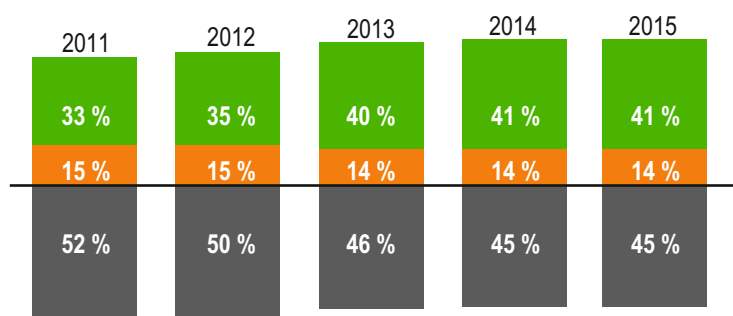
Recyclage, filières de récupération, compostage...

■ Valorisation énergétique : 14 %

Réseaux de chaleur au bois, production d'énergie...

■ Non valorisés : 45 %

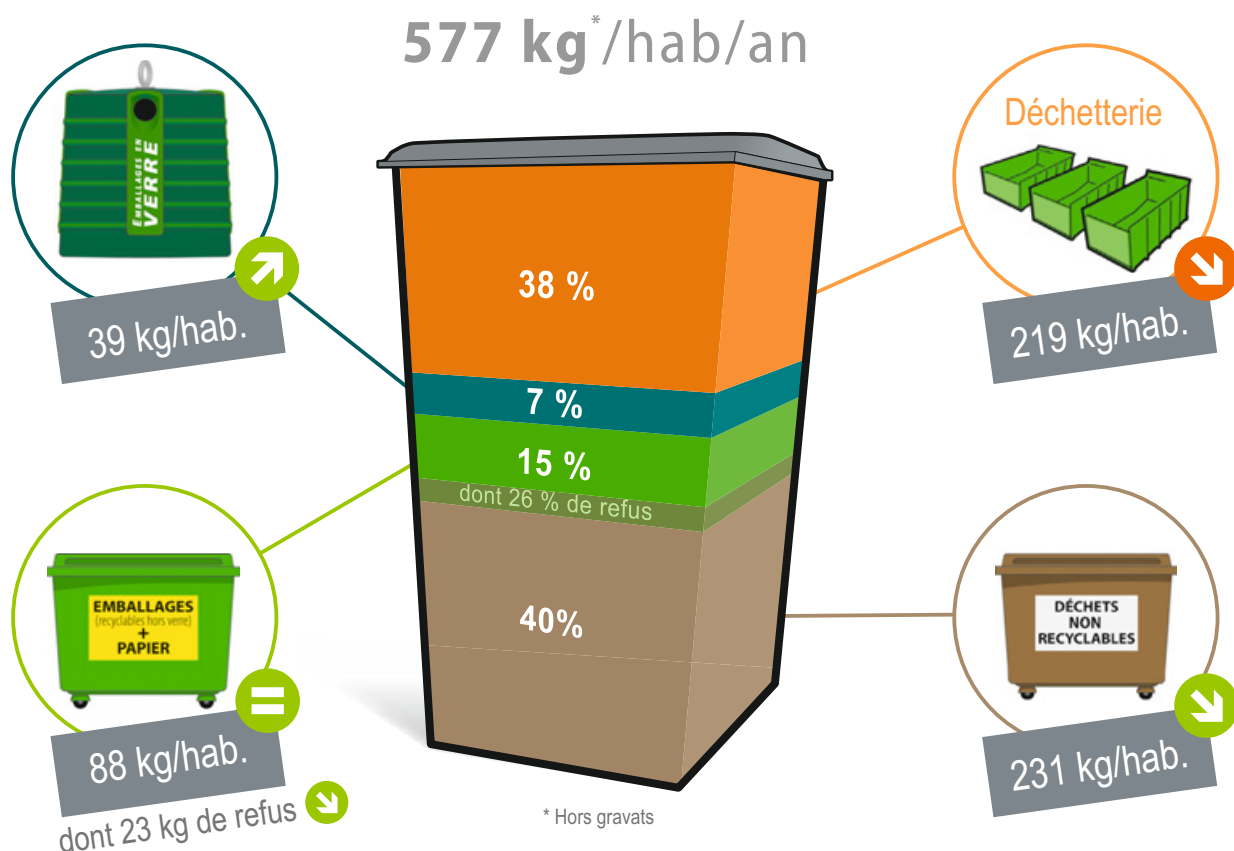
Déchets enfouis non valorisés, mâchefers d'incinération.



BILAN QUANTITATIF DES COLLECTIVITÉS MEMBRES DU SYDED

■ LA "POUBELLE LOTOISE"

Pour 2015, la moyenne des déchets ménagers et assimilés pris en charge par le SYDED s'élève à 577 kg par habitant* (579 kg en 2014). Tandis que le verre collecté progresse (+1 kg/hab), la baisse des apports en déchetterie (-2 kg/hab.) et des quantités d'ordures ménagères (-1 kg/hab.) impacte la composition de la "poubelle lotoise".



■ LES QUANTITÉS COLLECTÉES PAR LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

	Collectivités membres lotoises	Population municipale 2015*	Ordures Ménagères Résiduelles		Déchets recyclables apportés	
1	C.A. du Grand Cahors	41 302 hab.	10 561 t	255,7 kg/hab.	3 751 t	90,8 kg/hab.
2	C.C. de la Vallée du Lot et du Vignoble	14 645 hab.	3 457 t	236,1 kg/hab.	1 359 t	92,8 kg/hab.
3	CAUVALDOR	28 028 hab.	6 287 t	224,3 kg/hab.	2 057 t	73,4 kg/hab.
4	SICTOM du Haut Quercy Dordogne	17 433 hab.	3 454 t	198,1 kg/hab.	1 348 t	77,3 kg/hab.
5	SMIRTOM de la Région de Figeac	42 947 hab.	9 266 t	215,8 kg/hab.	3 489 t	81,2 kg/hab.
6	SYMICTOM du Pays de Gourdon	20 175 hab.	5 319 t	263,6 kg/hab.	2 239 t	111 kg/hab.
7	SICTOM des Marches du Sud Quercy	16 003 hab.	3 363 t	210,1 kg/hab.	1 567 t	97,9 kg/hab.
TOTAUX :		180 533 hab.	41 713 t	231,1 kg/hab.	15 810 t	87,6 kg/hab.

* population au 31 décembre 2015

ACTIONS POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Depuis sa création, le SYDED a toujours encouragé la réduction des déchets à la source en offrant aux particuliers des autocollants "stop-pub", des sacs cabas réutilisables et surtout, en proposant des kits de compostage domestique...

Les objectifs de "Prévention" instaurés par le Grenelle en 2009 (réduction de 7 % des ordures ménagères en 5 ans) ont été l'occasion de reconduire et d'élargir ses moyens d'actions. C'est dans cette perspective qu'un accord a été signé avec l'ADEME pour la mise en œuvre d'un Programme Local de Prévention des déchets d'une durée de 5 ans.

■ BILAN DE LA CINQUIÈME ANNÉE DU PROGRAMME

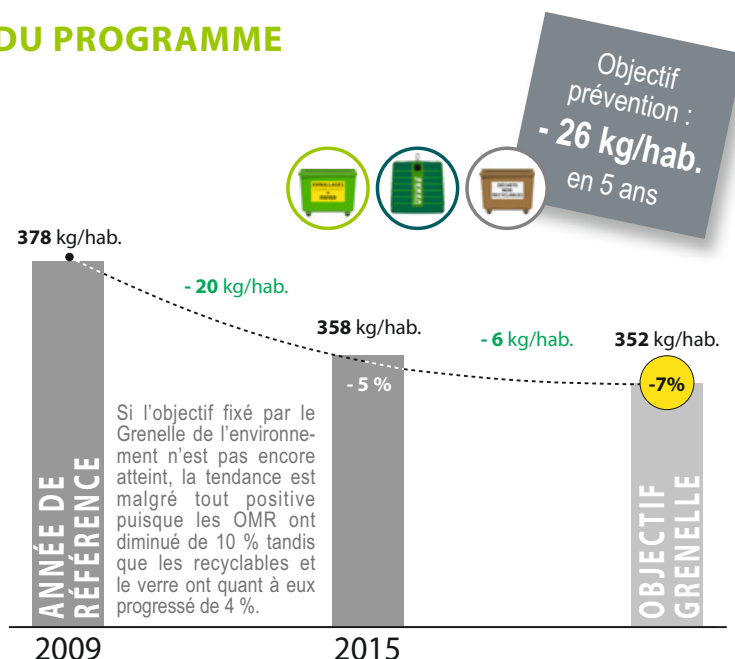
■ Stabilisation des quantités de déchets produites

■ 2 nouvelles initiatives :

COMPOSTAGE

2 nouvelles opérations lancées en 2015 en faveur de la promotion du compostage :

- 1 jardin = 1 composteur : 34 tonnes détournées
- Pas d'école sans composteur : 33 écoles engagées



NOMINATION DE RÉFÉRENTS ENVIRONNEMENT

358 référents nommés pour 331 communes.

Le rôle des référents "environnement" est d'amplifier, à l'échelle locale, les actions déjà menées par le SYDED en matière de réduction et valorisation des déchets. Ils apportent un appui aux animateurs, en faisant le lien direct avec la population, dont l'implication est indispensable. Leur intervention est basée sur 4 axes :

- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Promouvoir le compostage individuel et collectif
- Développer et améliorer le tri sélectif
- Faire le lien avec les écoles lors des animations scolaires

Bien entendu, le SYDED les accompagne pour les informer et leur fournir les outils nécessaires pour la mise en place des diverses actions. Pour commencer, des journées de rencontres ont été organisées fin mars, sur 3 sites répartis selon les 3 secteurs d'exploitation à Caillac, Thégra et Bédier. La forte participation enregistrée confirme l'intérêt porté aux préoccupations environnementales sur notre territoire. Lors de ces réunions, après une présentation succincte du SYDED, de son fonctionnement et de ses principaux résultats, les référents se sont vus proposer leurs missions et les moyens dont ils disposeront pour les concrétiser sur le terrain. Ils ont également participé à la visite des bases de valorisation et à un atelier pratique sur le compostage.

Pour faciliter leur lien avec le SYDED, un animateur a été désigné comme interlocuteur spécifique sur chaque secteur. Au-delà de l'augmentation du nombre de composteurs distribués, de nombreuses sollicitations sont parvenues, preuve de leur volonté de s'impliquer.



■ POURSUITE DES ACTIONS ENGAGÉES

DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI (RÉUTILISATION)

■ 2 espaces de réemploi supplémentaires

De nombreux objets encore utilisables sont jetés malgré l'intérêt qu'ils peuvent présenter pour d'autres personnes. Désormais, grâce aux partenariats noués avec des associations humanitaires, ils peuvent avoir une seconde vie.

Suite au succès de l'espace "Réemploi" créé sur la déchetterie de Cahors, deux nouveaux espaces ont été mis en service sur la déchetterie de Martel en partenariat avec l'association Récup'Rit et sur la déchetterie de Gourdon, en partenariat avec Emmaüs.

Ces espaces accueillent les dépôts des habitants qui souhaitent donner leurs objets aux associations plutôt que de les jeter.

Une fois récupérés, ces objets sont acheminés à la Recyclerie où ils sont remis en état pour être vendus.

Ce sont plus de 45 tonnes qui ont été détournées via le réemploi en 2015.

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

2015 : près de 1 450 composteurs distribués

Les actions menées par les référents "environnement" et l'opération 1 jardin = 1 composteur ont permis d'augmenter de 80 % le nombre de composteurs individuels distribués entre 2014 et 2015.

Depuis plus de 10 ans, ce sont 18 350 foyers qui ont été équipés (soit 21 % des foyers lotois).



LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE



L'année 2014 avait marqué le début de l'engagement du SYDED pour enrayer le phénomène de gaspillage alimentaire.

Dans ce cadre, un premier outil de sensibilisation a été réalisé de concert avec la Banque alimentaire et avec le concours du chef étoilé Alexis Pelissou.

Il a été distribué dans tous les foyers du département, en accompagnement du journal SYnergies en janvier.



Suite à une réunion organisée par la chambre des Métiers et de l'Artisanat, le SYDED a établi un nouveau partenariat avec des chefs restaurateurs des Bonnes tables du Lot.

Ainsi, une opération "Gourmet bag" sera lancée en 2016 pour inciter les restaurateurs volontaires à réduire les pertes dans la restauration.

■ Une deuxième vie pour les jouets

En partenariat avec les associations caritatives locales, le SYDED a mis en avant le réemploi en organisant fin novembre (lors de la semaine européenne de la réduction des déchets) une collecte de jouets de "seconde main".

Cette initiative a remporté un vif succès avec près de 900 jouets qui ont ainsi pu être donnés aux enfants de familles en situation de précarité évitant ainsi d'encombrer nos poubelles.



COMPOSTAGE COLLECTIF

2015 : 44 nouveaux sites équipés

En 4 ans, 104 structures se sont engagées dans une action de compostage avec le SYDED (campings, restaurants, établissements scolaires ou de soins, résidences collectives, jardins partagés...).

Environ 2 tonnes de déchets fermentescibles sont détournées par projet chaque année.



STOP-PUB

24 % des foyers lotois équipés de l'autocollant. Les autocollants "stop-pub" du SYDED sont gratuits. Ils sont mis à disposition des usagers sur les déchetteries.

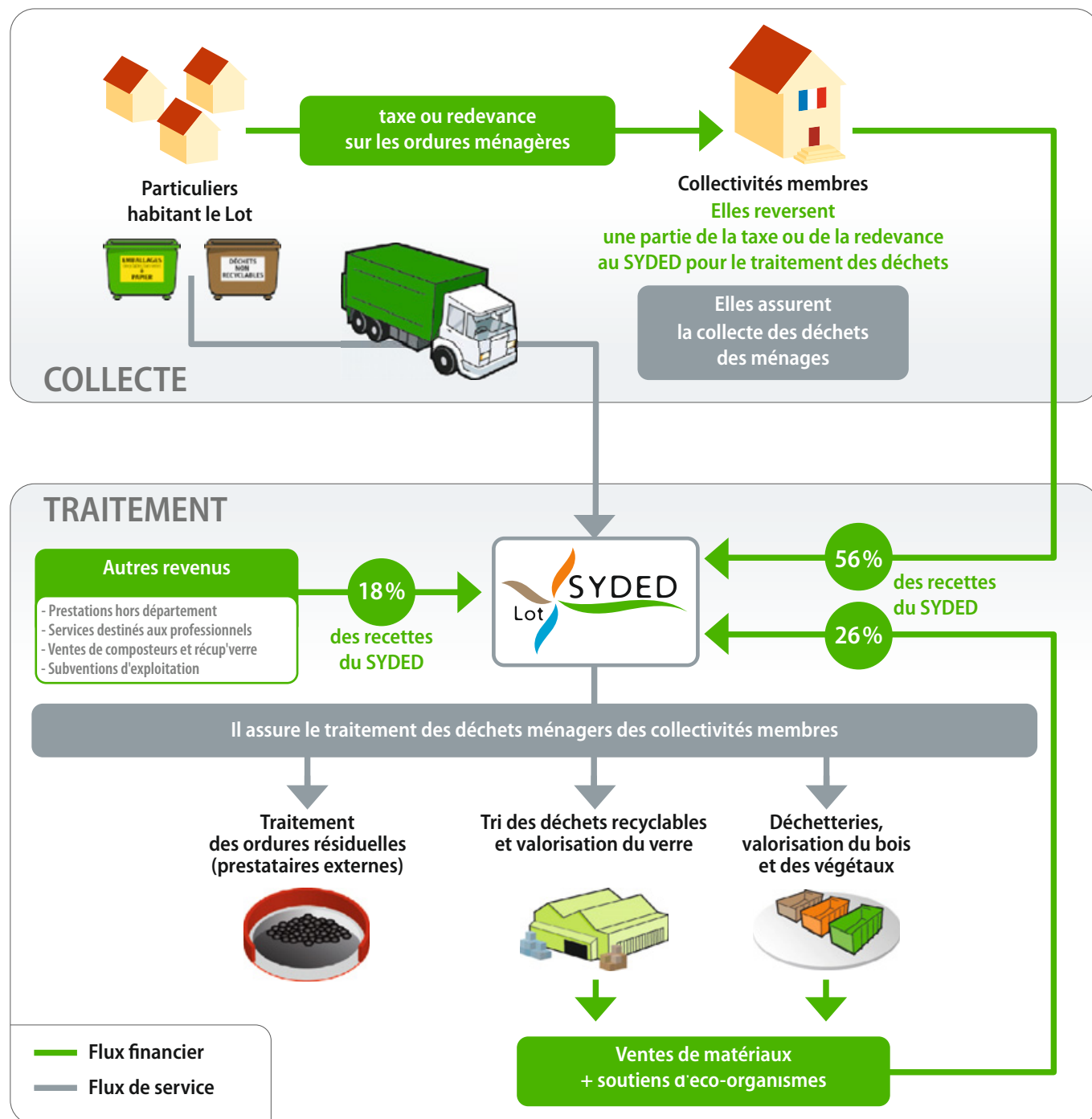
La sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire passe également par des démonstrations pédagogiques. Un atelier consacré à la cuisine de fruits et légumes abimés a été lancé en 2015 aidé d'associations solidaires et avec les conseils de chefs cuisiniers lotois.

Il est proposé de venir déguster des préparations confectionnées à partir d'invendus pour démontrer qu'un fruit ou légume abimé reste un fruit ou légume à manger !



MODE DE FINANCEMENT DE LA GESTION DES DÉCHETS

Le SYDED ne perçoit pas directement la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Il facture à chaque collectivité les prestations réalisées en fonction des tonnages traités et de la population desservie. Les soutiens d'Eco-Emballages et la vente des matériaux constituent une part importante du financement du SYDED.



Participation annuelle des collectivités membres : 1 € HT / habitant pour la gestion de la structure administrative "Déchets".

Délibération du 19/12/2013
Réf 2013-CS5-211

TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES ET VALORISATION DU VERRE

MODE DE COLLECTE

Déchets recyclables (papiers et emballages hors verre) en porte-à-porte

Les déchets sont déposés en vrac dans des bacs (individuels ou collectifs de couleur verte), dans des conteneurs enterrés, des sacs transparents ou des caissettes.

La collecte est effectuée par les collectivités membres du SYDED.



Emballages en verre en apport volontaire

Ces emballages sont déposés dans les 1 250 récup'erre répartis sur le département : cela représente environ 1 récup'erre pour 144 habitants.

Le ramassage et le transfert sont effectués par le SYDED.

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DES COLLECTES SÉLECTIVES

Depuis 2007, des démarches d'amélioration de la qualité de la collecte sélective des déchets ont été engagées par les collectivités chargées de cette compétence. Pour celles qui le souhaitent, un accompagnement méthodologique et humain est proposé par le SYDED pour accomplir cette démarche de terrain.

■ LES OUTILS ET LES ACTIONS DÉVELOPPÉS

POURSUITE DE L'OPTIMISATION DE L'ORGANISATION DES COLLECTES ENTAMÉE EN 2007 :

6 collectivités bénéficient d'un accompagnement du SYDED (88 % de la population) :

- Rationalisation des tournées → 78 tournées recyclables analysées,
- Amélioration des emplacements → plus de 8 000 emplacements recensés,
- Analyse de l'état du parc et de sa signalétique → plus de 26 500 bacs répertoriés,
- Renforcement de la qualité du service → sensibilisation des agents, renforcement des consignes de collecte, mise en place de panneaux...



AMÉLIORATION DE LA SENSIBILISATION DES HABITANTS, COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Près de **1 246** foyers rencontrés en 2015 et une trentaine de nouveaux professionnels, soit plus de 30 400 usagers sensibilisés depuis 2007.

Extension des consignes de tri délivrées aux usagers aux pratiques permettant la **réduction des déchets** (compostage, réemploi, utilisation de produits durables...).



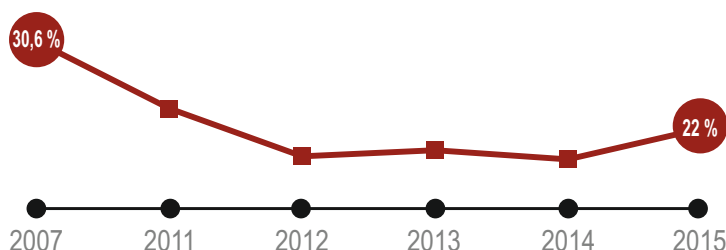
AMÉLIORATION DU TRI AUPRÈS D'ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

L'objectif de cette démarche est de renforcer le recyclage en proposant aux établissements partenaires du SYDED de mettre en place ou d'améliorer le tri sélectif au sein de leurs services (cuisines, administratifs, salles de restauration...).

- Accompagnement à la mise en place du tri dans le cadre des activités administratives, professionnelles, de restauration...
- Variété des interventions : centres hospitaliers, ESAT, EHPAD, lycée hôtelier de Souillac, collèges, Maison du Département, campings, IUT, offices du tourisme, service de restauration de la DDT...
- Une quarantaine de démarches sont menées chaque année. A ce jour, le SYDED a pu accompagner environ 130 établissements sur l'ensemble du département.

■ LES RÉSULTATS

Le **taux de refus entrant** (avant traitement en centre de tri) augmente significativement pour la première fois depuis la mise en place de la démarche d'amélioration des collectes et passe de 19 à 22 %.



Malgré une dégradation inquiétante de la qualité des tonnages entrants, les performances de tri estimées à partir des caractérisations se maintiennent à un bon niveau avec 61 kg par habitant d'emballages triés (hors verre) en moyenne sur le département.

L'expérimentation du tri de tous les emballages plastiques menée depuis mars 2012 avec Eco-Emballages et son extension sur la zone de Figeac en 2014, contribue à la valorisation de quantités importantes de déchets recyclables mais ces résultats sont masqués par l'augmentation des refus dans la collecte sélective.

MODE DE TRAITEMENT

■ LES DÉCHETS RECYCLABLES (HORS VERRE)

Les déchets recyclables pré-triés par les habitants sont acheminés vers les **3 centres de tri** du SYDED.

Le tri par matériaux est affiné selon un process où la mécanisation est réduite, favorisant ainsi la création d'emplois. Dix catégories de matériaux sont ensuite conditionnées et expédiées vers des unités de recyclage hors département.

Le refus, représentant la part des déchets traités et non valorisés du fait des erreurs de tri, est redirigé vers des centres de traitement d'ordures ménagères résiduelles.

■ LES EMBALLAGES EN VERRE

Les emballages en verre collectés dans les récup'verre répartis sur le département sont acheminés vers les 3 quais de transfert du verre.

■ LES DESTINATIONS PRINCIPALES DES MATIÈRES RECYCLABLES



QUANTITÉS APPORTÉES (LOT + HORS DÉPARTEMENT)



Papiers et emballages (hors verre) : 25 450 tonnes (25 852 tonnes en 2014)

- 15 810 tonnes de déchets ont été apportées par les collectivités membres du SYDED,
- 9 640 tonnes proviennent de collectivités hors département (SYDOM 12, SYTTOM 19 et Valorizon 47).

Les déchets apportés par les collectivités membres du SYDED représentent 62 % des déchets valorisables réceptionnés.



Emballages en verre : 7 097 tonnes (6 935 tonnes en 2014)

■ LA RÉPARTITION DES QUANTITÉS APPORTÉES PAR SECTEUR

Pour une meilleure gestion des équipements, le département est divisé en **3 secteurs**, comportant chacun un centre de tri de déchets recyclables et un quai de transfert pour le verre.

Des transferts ont été effectués entre les 3 sites afin d'optimiser la répartition des tonnages sur chaque secteur.

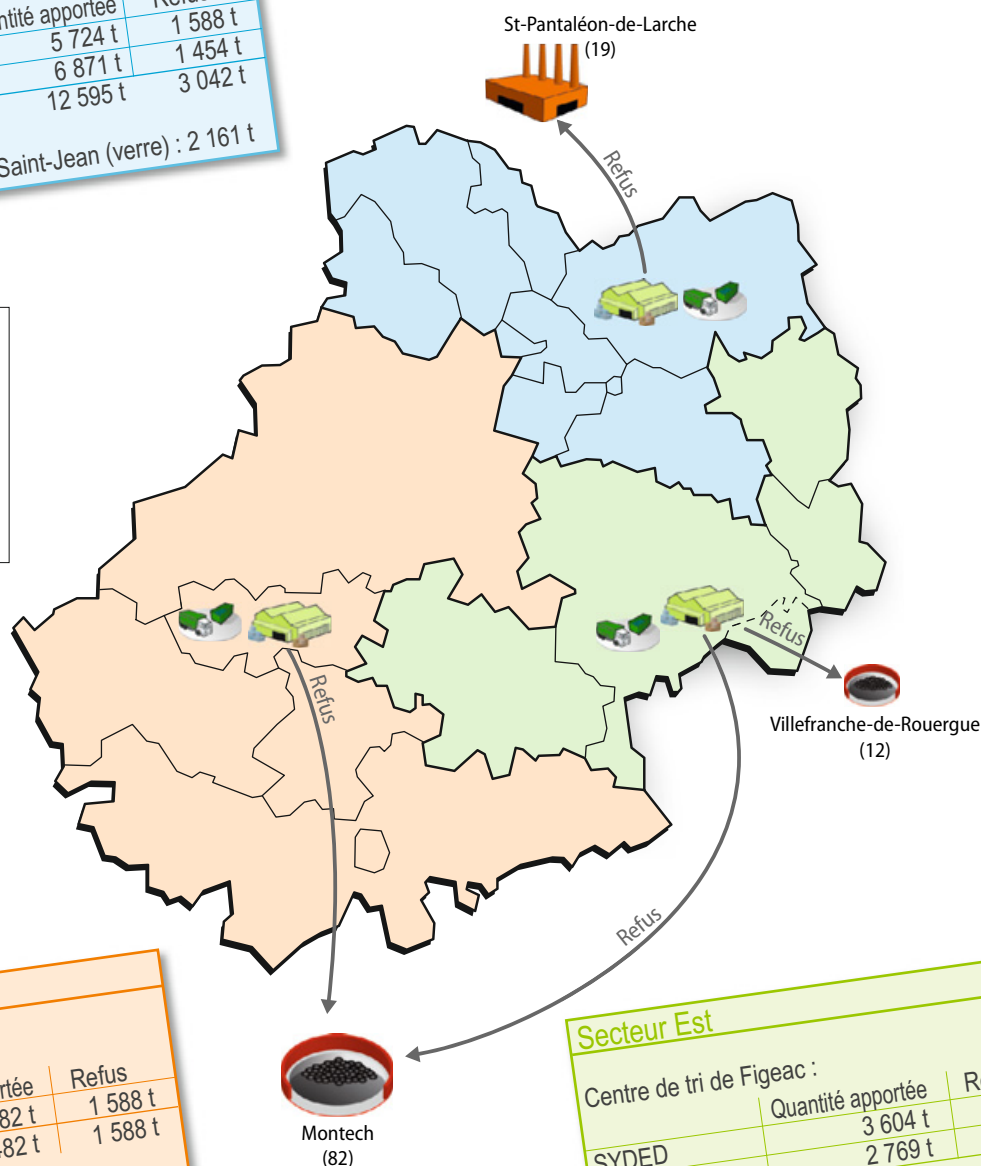


Secteur Nord

Centre de tri de Saint-Jean-Lagineste :

	Quantité apportée	Refus
SYDED	5 724 t	1 588 t
Hors SYDED	6 871 t	1 454 t
TOTAL	12 595 t	3 042 t

Quai de transfert de Saint-Jean (verre) : 2 161 t



Secteur Sud-ouest

Centre de tri de Catus :

	Quantité apportée	Refus
SYDED	6 482 t	1 588 t
TOTAL	6 482 t	1 588 t

Quai de transfert de Catus (verre) : 3 462 t

Secteur Est

Centre de tri de Figeac :

	Quantité apportée	Refus
SYDED	3 604 t	921 t
Hors SYDED	2 769 t	618 t
TOTAL	6 373 t	1 539 t

Quai de transfert de Figeac (verre) : 1 474 t

QUANTITÉS RECYCLÉES (COLLECTIVITÉS SYDED)



Papiers et emballages (hors verre) : 11 383 tonnes, soit $\approx$ 63 kg/hab./an
Refus : 4 097 tonnes, soit 26 % des quantités traitées.



Emballages en verre : 7 097 tonnes, soit $\approx$ 39 kg/hab./an

Déchets recyclés
Moyenne lotoise :
102 kg/habitant
Moyenne nationale :
64,5 Kg/habitant*
(ADEME-SINOE, 2009)

* Moyenne des collectes sélectives (75 kg/hab.) diminuée du taux de refus national (23 %) pour la part "papiers et emballages hors verre".

■ LA RÉPARTITION PAR MATÉRIAU



La quantité globale de déchets recyclés reste stable par rapport à l'année précédente, mais les proportions ont légèrement évolué.

Les usagers ont recyclé moins de carton (- 1,7 %) et de papier (- 6,8 %) mais plus d'emballages métalliques (+ 4,4 %), d'emballages en plastiques (+ 5,7 %) et en verre (+ 2,3 %).

Les résultats 2015 restent encourageants malgré une augmentation marquée des erreurs de tri.



"LA CATÉGORIE PLASTIQUES"

La généralisation des consignes de tri simplifié des plastiques à l'ensemble du territoire du SYDED depuis 2014, suite à l'expérimentation menée en partenariat avec Eco-Emballages reste satisfaisante. En effet, ce sont près de 385 tonnes de déchets (barquettes de jambon, pots de yaourts...) présents auparavant dans les ordures ménagères résiduelles ou dans les refus de tri qui ont été valorisées cette année.

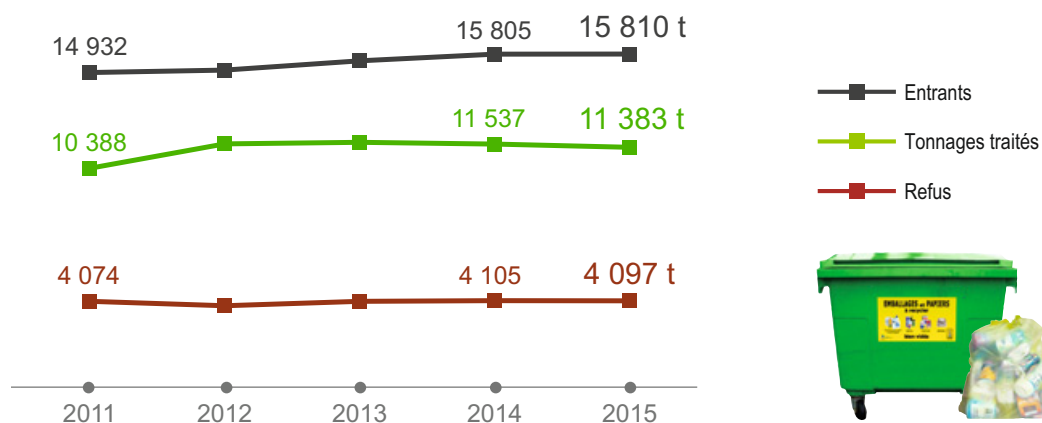


ÉVOLUTION DES RÉSULTATS (COLLECTIVITÉS SYDED)

■ LES PAPIERS & EMBALLAGES (HORS VERRE)

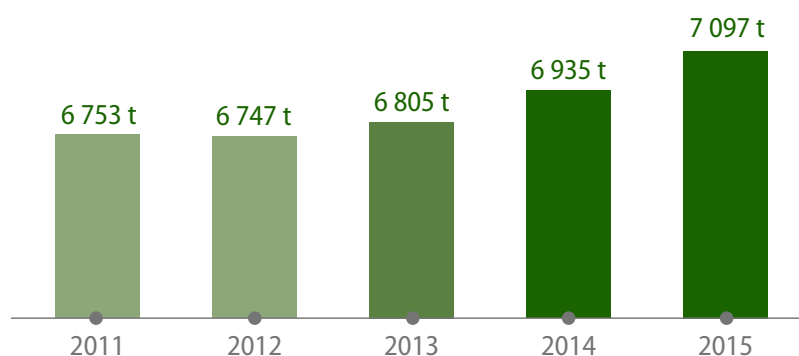
La généralisation du tri simplifié des emballages plastiques à l'ensemble du territoire permet de valoriser des quantités de déchets supplémentaires, mais ne compense pas l'augmentation des erreurs de tri.

L'écart entre la production et la quantité apportée se justifie par le stock de fin d'année.



■ LES EMBALLAGES EN VERRE

Les apports en verre sont en légère augmentation. Avec une **moyenne de près de 39 kg par habitant**, le Lot demeure à un bon niveau de performance de tri.



Quantité recyclée



Moyenne lotoise :
39 kg/habitant
Moyenne nationale :
29 Kg/habitant*
(*ADEME 2009)





≈ 30 800 tonnes de matières premières économisées
→ Pétrole, gaz naturel, sable, bois, minerais...



≈ 160 millions de litres d'eau économisés
→ Consommation annuelle d'une ville comme Pradines



≈ 8 482 tonnes de CO₂ évitées
→ Émission domestique annuelle de gaz à effet de serre équivalant à une ville comme Gourdon



≈ 130 000 MWh économisés
→ Consommation annuelle d'une ville comme Figeac

Calculs réalisés sur la base du logiciel E-tonnes d'Eco-Emballages

Ces chiffres, estimés d'après les quantités de déchets recyclées dans le Lot, démontrent que le "geste de tri" a un réel impact bénéfique sur l'environnement : moins de matières premières ont été utilisées, des économies d'eau et d'énergie ont été réalisées et des rejets de gaz à effet de serre ont pu être évités.

■ L'IMPACT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE À L'ÉCHELLE DE L'INDIVIDU

Exemples de produits recyclés obtenus grâce au tri annuel effectué par 1 habitant du territoire du SYDED (moyenne) :



Calculs réalisés sur la base du logiciel E-tonnes de Eco-Emballages

PROJETS

Tri des petits emballages métalliques :

Sur la zone du département desservie par le centre de tri de Catus, l'expérimentation du tri mécanique des "petits métaux" perdurera en 2016 (capsules, couvercles, feuilles d'aluminium froissées). Cette expérimentation permet d'augmenter de près de 10 % les quantités d'acier et de doubler les quantités d'aluminium récupérées sur le centre de tri de Catus. Cette expérimentation sera déployée sur le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste en 2016.

Plan de relance pour le recyclage :

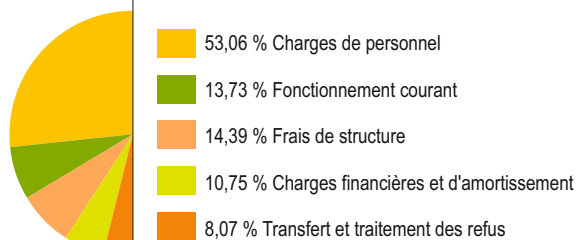
La candidature du centre de tri de Saint-Jean-Lagineste a été retenue dans le cadre du plan de relance pour le recyclage lancé par Eco-Emballages en 2014.

Soutenus également par l'Ademe et Eco-Folio, les travaux seront réalisés à l'été 2016 sur ce site en vue d'optimiser les performances de tri et de baisser les coûts d'exploitation tout en améliorant les conditions de travail des agents de tri.

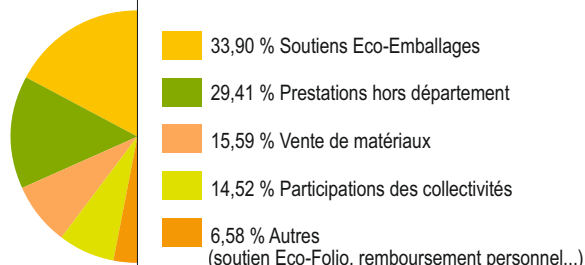


BILAN FINANCIER

DÉPENSES : 7 680 327 €



RECETTES : 8 142 504 €



Tarification différenciée appliquée aux collectivités membres :

Délibération 2015-CS1-003 - 2015-CS1-007-2015-CS1-011

Mise en place depuis 2008, la tarification différenciée a pour objectif d'instaurer plus d'équité entre les collectivités membres, en leur appliquant des tarifs variables qui prennent en compte les différences constatées entre les apports de déchets recyclables.

2 facteurs sont analysés pour le calcul du tarif :

le **taux de refus**⁽¹⁾ lié à l'aspect qualitatif et la **performance**⁽²⁾ liée à l'aspect quantitatif.

1. Le **taux de refus entrant** (%) retenu est la moyenne des 12 derniers taux de refus (taux d'erreurs de tri) enregistrés dans les analyses mensuelles effectuées sur des échantillons de déchets, à l'entrée du centre de tri, selon une méthodologie normalisée (NF X 30-437).

2. La **performance** (kg/habitant/an) est la quantité annuelle de déchets recyclés en moyenne par chaque habitant de la collectivité.

Tarif principal :

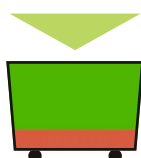
Moyenne : 17,80 % soit 65 € HT

Taux de refus	R < 10,30%	10,30% ≤ R < 15,30%	15,30% ≤ R < 20,30%	20,30% ≤ R < 25,30%	R ≥ 25,30%
Tarif HT (tonne entrante)	55 €	60 €	65 €	70 €	75 €

Bonus/Malus "performance" :

Moyenne : 64,75 Kg/hab. DGF, soit 0 €

Performance (kg/hab. DGF)	P ≥ 71	71 > P ≥ 68	68 > P ≥ 61,5	61,5 > P ≥ 58	P < 58
Incidence sur le tarif (tonne entrante)	- 10 €	- 5 €	0 €	+ 8 €	+ 15 €



45€/t



65€/t



90€/t

DÉCHETTERIES, COMPOSTAGE DES VÉGÉTAUX, VALORISATION DU BOIS

DÉCHETTERIES

■ LE MODE DE COLLECTE

La collecte des déchets "volumineux" ou "toxiques" s'effectue en apport volontaire sur les 29 déchetteries réparties sur le Lot. Des conventions ont été signées avec des communes limitrophes au département afin que leurs administrés puissent avoir accès à certaines déchetteries du SYDED.

Population desservie (DGF 2009) :

202 619 habitants lotois + 927 habitants hors Lot.

Conditions d'accès :

- Pour les particuliers habitant sur le territoire d'une des collectivités adhérentes, l'accès est libre dans toutes les déchetteries, quel que soit leur lieu de domicile.
- Pour les professionnels, l'accès est réglementé (conditions quantitatives et tarifaires) sur des bases établies en accord avec les chambres consulaires.



■ LES QUANTITÉS TRAITÉES

53 675 tonnes de déchets ont été apportées dans les déchetteries.

■ LA FRÉQUENTATION DES DÉCHETTERIES

328 550 passages ont été enregistrés.

MOINS DE 6 000 PASSAGES	
Montcuq	2 169
Sousceyrac	2 717
Lauzès	3 757
Latronquière	4 079
Castelnau-Montratier	4 161
Saint-Géry	4 377
Salviac	5 000
Cazals	5 838

ENTRE 6 000 ET 12 000 PASSAGES	
St-Germain-Du-Bel-Air	6 402
Bagnac-sur-Célé	6 586
Payrac	7 054
Labastide-Murat	7 219
Luzech	7 719
Catus	7 916
Limogne	8 213
Livernon	8 716
Lalbenque	8 981
Cajarc	10 012
Martel	10 666
Lacapelle-Marival	11 277

ENTRE 12 000 ET 22 000 PASSAGES	
Vayrac	12 873
Capdenac-Gare	14 163
Gramat	17 537
Gourdon	18 802
Puy-l'Evêque	21 080

PLUS DE 22 000 PASSAGES	
Souillac	23 221
Glanes	27 101
Figeac	29 797
Cahors	31 117

Les 29 déchetteries réparties sur le territoire permettent un maillage suffisant des installations et de fait la **fréquentation des déchetteries ne cesse d'augmenter**. Les Lotois ont, de plus en plus, le bon réflexe d'apporter les déchets volumineux ou toxiques à la déchetterie et participent ainsi à la résorption des décharges sauvages.

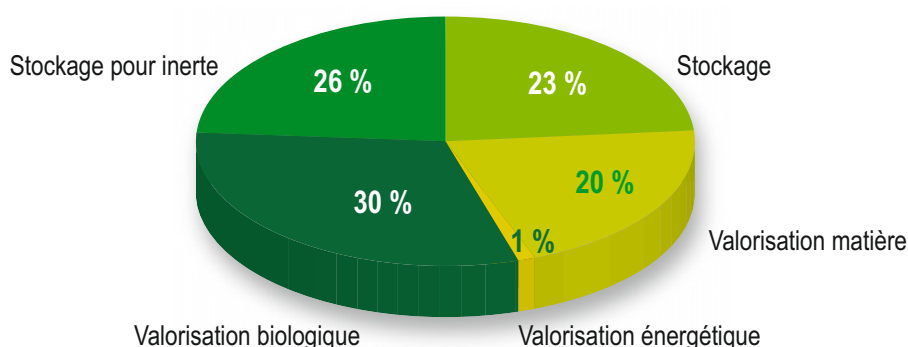
■ LES TYPES DE DÉCHETS COLLECTÉS ET LEUR TRAITEMENT

Chaque type de déchet est dirigé vers des filières de traitement spécifiques. **Les végétaux, le bois non traité et les gravats sont entièrement gérés par le SYDED.** Les autres déchets apportés en déchetterie sont traités par des organismes externes (dépollution, valorisation) ou expédiés dans des installations de stockage (ISDND).

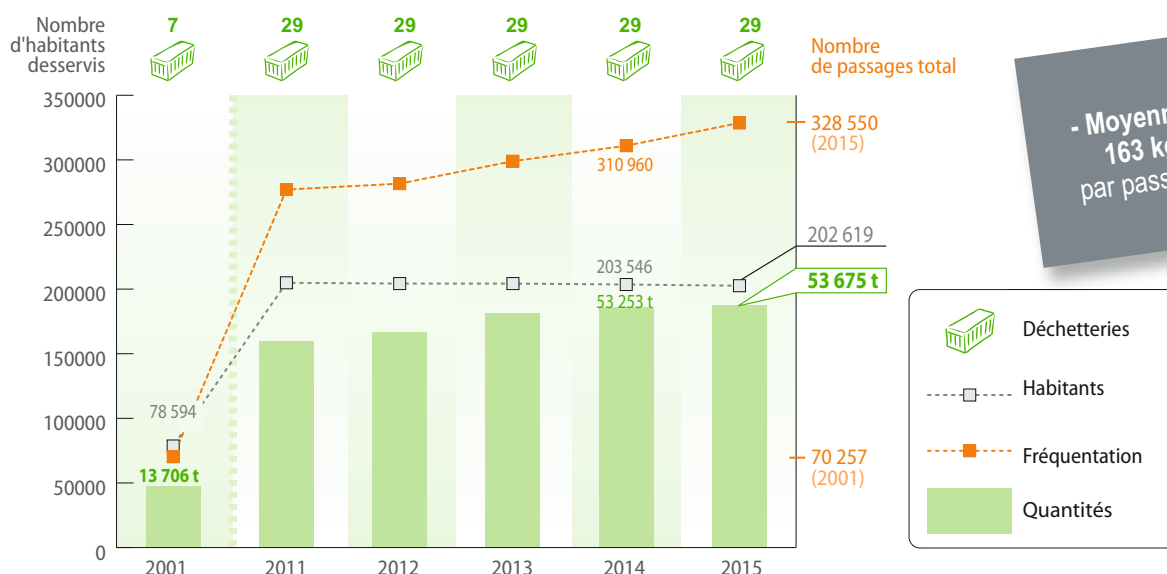
Déchets	Quantités	Traitements	Prestataires
Bois usagés	3 035 t	Valorisation	PAPREC
Cartons	842 t	Valorisation/Recyclage	
Métaux	2 361 t	Valorisation/Recyclage	
DEEE	1 972 t	Valorisation	Eco-Systèmes
Encombrants	12 218 t	Enfouissement	Séché Environnement / DRIMM
Déchets d'équipements d'ameublement	677 t	Valorisation/Recyclage	Eco-Mobilier
Textiles	203 t	Valorisation	Le Relais
Huiles de vidanges	98 t	Valorisation	SHRRU
Huiles végétales	21 t	Valorisation/Recyclage	SITA
Déchets dangereux	312 t	Incinération/Valorisation énergétique	Séché Environnement / TRIADIS
Pneus	349 t	Valorisation/Recyclage	PAPREC
DASRI	2 t	Valorisation énergétique	DASTRI
Batteries	50 t	Valorisation	PAPREC
Piles	25 t	Recyclage	SCRELEC
Cartouches d'encre	1 t	Valorisation	Jeter l'encre
Ampoules fluocompactes	4 t	Valorisation/Recyclage	Recylum
Végétaux	16 139 t	Valorisation biologique (compostage)	SYDED (en régie)
Bois non traité (palettes / cagettes)	1 272 t	Valorisation énergétique (combustible chaufferies)	
Gravats*	14 094 t	Enfouissement	
TOTAL :		53 675 t	

* Quantité estimée

■ LA RÉPARTITION DES DÉCHETS COLLECTÉS PAR MODE DE TRAITEMENT



■ L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION ET DES QUANTITÉS APPORTÉES



COMPOSTAGE DES VÉGÉTAUX

■ LA QUANTITÉ DE VÉGÉTAUX COLLECTÉE

16 139 tonnes de végétaux ont été collectées en déchetterie ou apportées directement sur les 3 plateformes de compostage (soit + 50 % d'apport en 3 ans)

Plateforme de Catus : 6 879 t

Plateforme de Figeac : 3 830 t

Plateforme de St-Jean-Lagineste : 5 430 t

■ LA QUANTITÉ DE COMPOST PRODUITE

5 649 tonnes de compost ont été produites.

■ L'UTILISATION DU COMPOST

4 336 tonnes de compost ont été mises à disposition des particuliers et des collectivités gratuitement, livrées sur la plupart des déchetteries. Le compost est soumis à un programme de suivi qualité et à des campagnes d'analyses réglementaires.

Les analyses réalisées en 2015 sont conformes à la norme NF U 44-051:2006.



VALORISATION DU BOIS NON TRAITÉ

■ LA QUANTITÉ DE BOIS COLLECTÉE

7 719 tonnes de bois ont été prises en charge au total (7 993 tonnes en 2014) :

- **1 272 tonnes de palettes / cagettes** ont été broyées et criblées pour être transformées en plaquettes,
- **2 232 tonnes de plaquettes forestières** issues principalement des chantiers d'élagage du Département, ont été broyées pour être transformées en plaquettes forestières,
- **4 215 tonnes** issues des **déchets de l'industrie du bois**.

■ L'UTILISATION DU COMBUSTIBLE

Les plaquettes alimentent les chaudières bois des centres de tri et du siège et, depuis octobre 2007, des réseaux de chaleur réalisés par le SYDED (12 en fonctionnement en 2015).

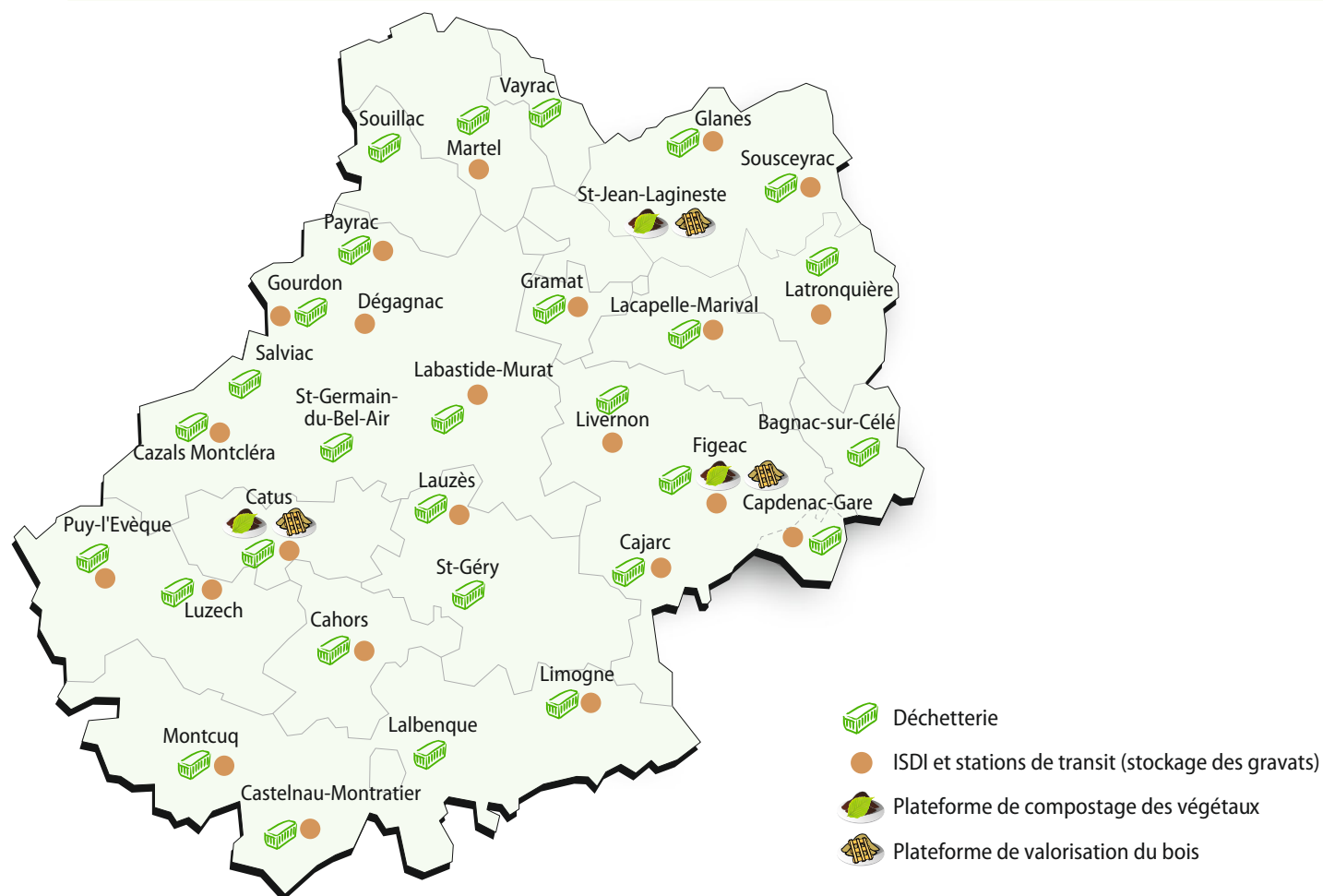
Elles alimentent également des chaufferies bois extérieures (Hôtel et Maison du Département, commune de Nuzéjols, ateliers municipaux de Cahors...).



■ L'ÉVOLUTION DES QUANTITÉS PRODUITES



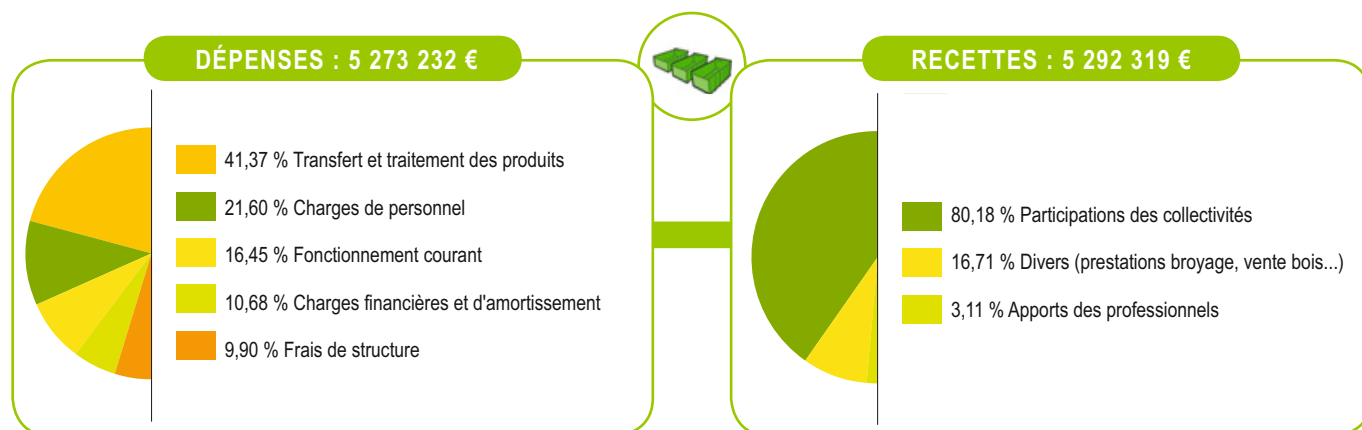
LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS (DÉCHETTERIES, PLATEFORMES DE VALORISATION ET ISDI)



PROJETS

- La mise en service de 2 nouveaux Espaces réemploi en septembre 2015 a permis de détourner environ 40 tonnes de déchets. Ce bilan est très satisfaisant. 3 nouvelles déchetteries seront équipées en 2016 d'espace réemploi.
- Le travail mené en partenariat avec ECO-MOBILIER en vue de valoriser les **Déchets d'Éléments d'Ameublement** (meubles, canapés, literie...) en déchetterie a permis de valoriser près de 670 tonnes de déchets supplémentaires. Le SYDED poursuivra le déploiement de cette filière en 2016. A terme, c'est ainsi près de 4 000 tonnes de déchets qui seront détournées de l'enfouissement en vue d'être valorisées.

BILAN FINANCIER



Tarif appliqué aux collectivités membres : 21 € HT/hab. (pop. DGF 2009)
 Délibération 2015-CS1-003 - 2015-CS1-007-2015-CS1-011

TRAITEMENT DES DÉCHETS NON VALORISABLES

MODE DE COLLECTE



Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

Les déchets sont déposés en sac dans des conteneurs enterrés, des bacs individuels ou collectifs marron ou gris.

La collecte est effectuée par les collectivités membres du SYDED.

Encombrants

Apports en déchetterie

Refus

Erreurs de tri collectées en bacs verts

QUANTITÉS TRAITÉES



Non valorisables (SYDED + hors département) : 60 100 tonnes (60 691 tonnes en 2014)

■ LA RÉPARTITION DES QUANTITÉS

	2014	2015
Ordures Ménagères Résiduelles (Lot)	41 906 t	41 713 t
Refus de tri (Lot + hors département)	6 423 t	6 169 t
Encombrants (particuliers + professionnels)	12 362 t	12 218 t
TOTAL :	60 691 t	60 100 t

Moyenne lotoise :
231 kg/habitant
(Pop. INSEE 2015)
Moyenne nationale :
298 Kg/habitant
(ADEME - 2009)

La diminution des tonnages d'ordures ménagères résiduelles est principalement liée à la diminution des encombrants et des ordures ménagères. La baisse des refus est liée à la diminution des quantités triées.

MODE DE TRAITEMENT

Le SYDED prend en charge les ordures ménagères résiduelles des collectivités membres à partir des quais de transfert.

7 quais de transfert sont répartis sur l'ensemble du territoire du SYDED pour regrouper les déchets collectés par les collectivités membres et ainsi optimiser leur acheminement vers les sites de traitement.

■ LES SITES DE TRAITEMENT

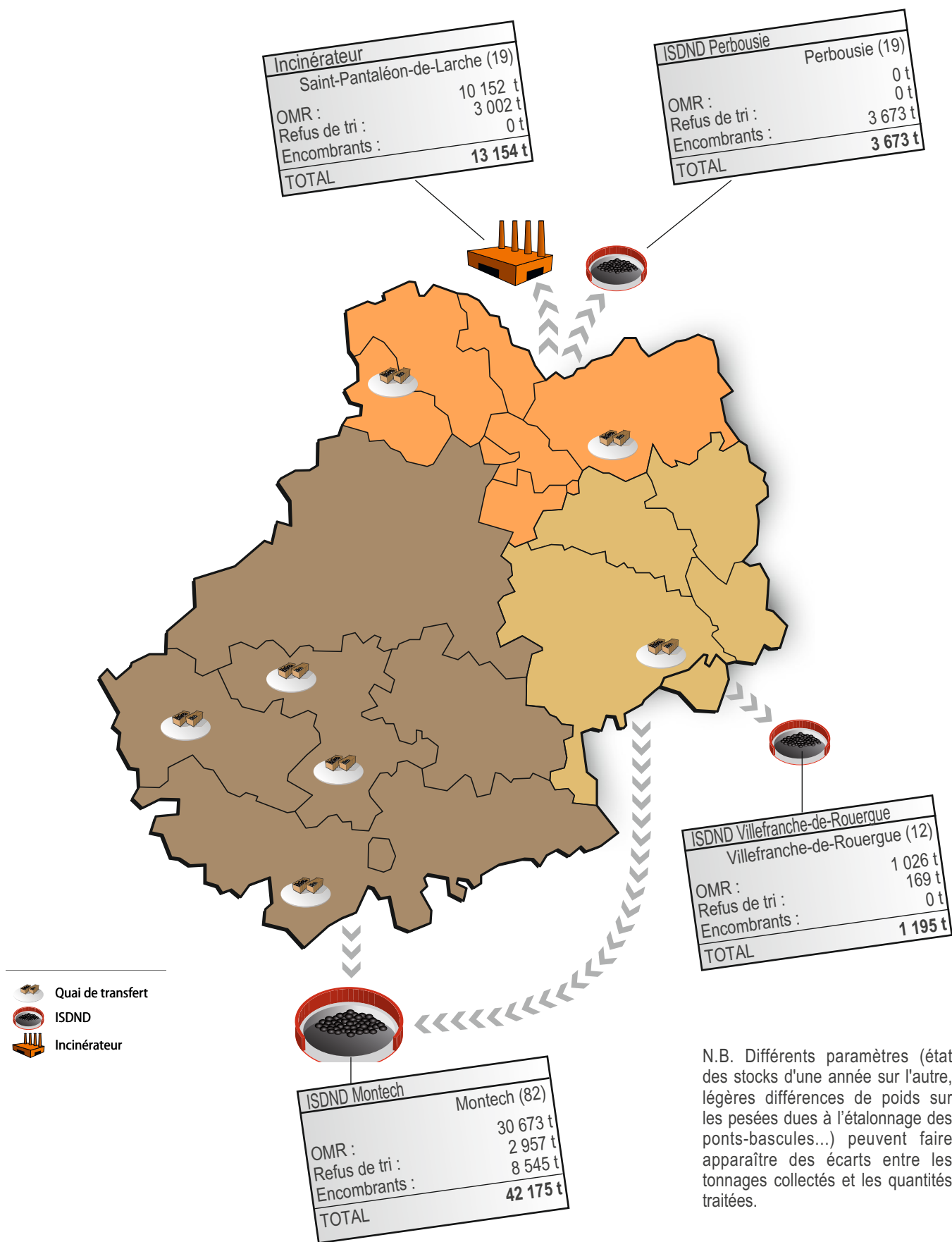
Le SYDED ne gère plus d'Installation de Stockage depuis le 31 décembre 2009. La totalité des déchets non valorisables est orientée vers des centres de traitement extérieurs au département :

- l'ISDND de la DRIMM à Montech (82) : **70 %**,
- l'ISDND de PAPREC à Perbousie (19) : **6 %**
- l'incinérateur du SYTTOM 19 à Saint Pantaléon-de-Larche (19) : **22 %**,
- l'ISDND de Villefranche-de-Rouergue (12) : **2 %**.

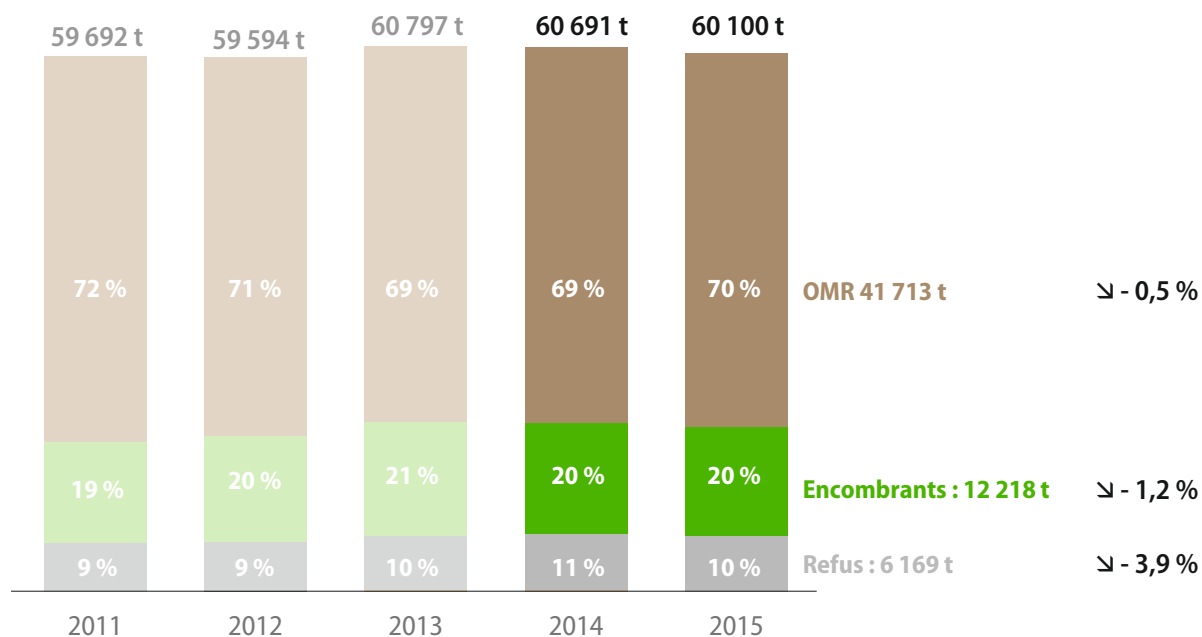


Site de Dégagnac après réhabilitation.

■ LA RÉPARTITION DES QUANTITÉS PAR SITE DE TRAITEMENT



ÉVOLUTION DES QUANTITÉS

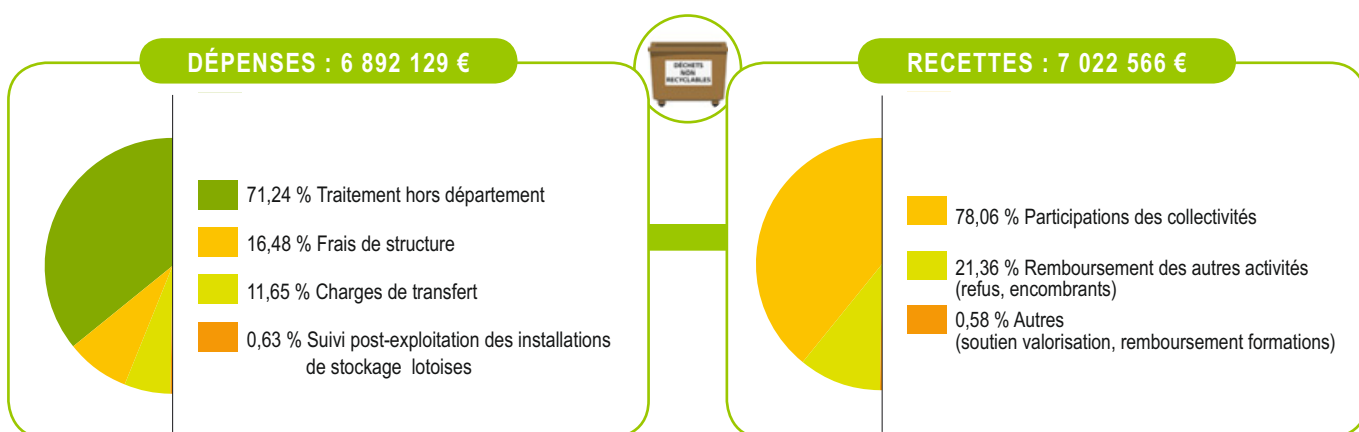


Les tonnages d'ordures ménagères résiduelles ont baissé de plus de 600 tonnes par rapport à l'an passé.

PROJETS

Les résultats de l'étude Modecom montre que près du tiers de la poubelle "marron" pourrait être composté. Face à ce constat et en lien avec le projet "0 gaspillage, 0 déchet", le SYDED envisage de mettre en place une gestion intégrée des fermentescibles à l'échelle du département : déploiement du compostage de proximité sur l'ensemble du territoire et collecte séparée des bio-déchets en zone urbaine dense.

BILAN FINANCIER



Tarif appliqué aux collectivités membres : 130 € HT/tonne
Délibération 2015-CS1-003 - 2015-CS1-007-2015-CS1-011

En savoir **PLUS** sur le **SYDED**.

ACTIONS DE COMMUNICATION

POUR LES SCOLAIRES

Animations scolaires

Les interventions dans les classes de CM restent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Elles sont réalisées uniquement à la demande des enseignants.

Ces opérations de sensibilisation, dont les outils pédagogiques résultent d'une collaboration avec des conseillers pédagogiques et des enseignants volontaires, se font dans le cadre d'un partenariat avec l'Inspection académique du Lot.

Deux thématiques sont désormais proposées : les déchets et l'eau.



Animation déchets
→ 56 classes
(soit 1 220 élèves sensibilisés)



Animation eau
→ 48 classes
(soit 1 060 élèves sensibilisés)

Visites des bases de valorisation

Les informations apportées lors des interventions en classe sur le thème des déchets sont complétées de manière concrète par des visites des 3 centres de tri. Dans ce cadre, le SYDED prend en charge les frais de transport.

À cela, s'ajoutent des groupes de collégiens ou lycéens, mais aussi d'élus ou tout simplement de particuliers.

→ 80 visites (soit 1 900 visiteurs)



POUR LE GRAND PUBLIC

SYnergies : le journal d'information semestriel du SYDED
(91 000 exemplaires)

Ce support d'information écrite du SYDED est diffusé dans tous les foyers du territoire. Les thématiques traitées cette année ont été :

- la lutte contre le gaspillage alimentaire (janvier), avec un « Livret de recettes anti-gaspi », réalisé avec la participation du chef lotois Alexis Pelissou
- les déchetteries : des évolutions, des nouveautés et quelques précisions (juillet)



Valorisation des sites de baignade

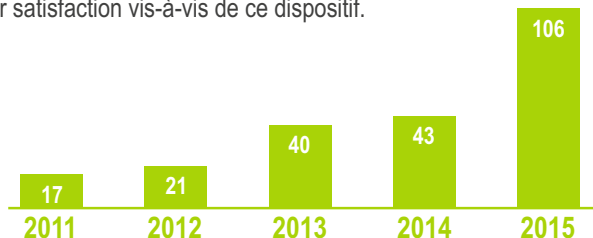
Une campagne d'affichage a été réalisée pendant la saison estivale sur une partie des abri-bus du Lot pour faire connaître ce potentiel touristique naturel du département. Des outils ont aussi été créés pour accompagner l'opération Big Jump.

Promotion du tri et de la réduction des déchets " hors foyer "

Cette démarche de sensibilisation " éco-citoyenne " du public au-delà du cadre domestique répond à une réelle attente des associations et des collectivités lors de manifestations culturelles, sportives ou commerciales.

Le nombre de conventions de partenariat établies a connu une forte progression, amplifiée par les demandes provenant des référents "environnement" des communes. Le stock de matériel a été renforcé sur les 3 sites.

La fidélisation d'un grand nombre d'organismes est la preuve de leur satisfaction vis-à-vis de ce dispositif.



Une nouvelle signalétique a été créée sur les couvercles des supports de sacs.



Participation à des manifestations publiques

Pour sensibiliser le public et/ou faire connaître ses activités, le SYDED a été présent sous différentes formes (stand / animation / jeux pédagogiques) sur toute une série de manifestations :

- Journée de l'environnement, le Montat
- Semaine Européenne du Développement Durable
- Célé'7, Figeac
- Foire agricole, Bétailie
- Festival Ecaussystème, Gignac
- City Raid Andros, Cahors
- Fête de la science, Puy-l'Evêque
- Journée sport/nature des collèges lotois, Catus
- Rugby Vacances, Souillac
- Foire expo, Figeac
- Semaine de la réduction des déchets



Fête de la science, Puy-l'Evêque

POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉFÉRENTS ENVIRONNEMENT

Réunions d'information

Conformément à la demande du Président et dans le cadre du Programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, l'ensemble des communes a désigné un ou plusieurs référents "environnement" pour être un relais local du SYDED. Ces référents ont été réunis pour prendre connaissance des enjeux de leurs missions et des outils dont ils disposent pour les mener à bien. Ces réunions, organisées sur les 3 secteurs, ont été complétées par une visite des bases de valorisation et une formation pratique sur le compostage.



Divers outils d'information

Le Guide du référent contient une partie d'information générale sur le SYDED et la gestion des déchets sur le Lot, complétée par des fiches explicatives sur leur rôle et sur les diverses missions qui leur incombent.

Divers supports ont été créés pour les opérations mises en place pour accompagner l'intervention des référents sur le terrain : articles clé en main, affiches, dépliants, espace extranet.



Perspectives pour l'année 2016

- Réaliser une animation pédagogique sur le compostage.
- Accompagner le Programme Zéro Déchet, Zéro Gaspillage.
- Réaliser des actions pour marquer l'anniversaire des 20 ans du SYDED en 2016.
- Refonte du site internet : www.syded-lot.fr

PRÉVENTION DES RISQUES

SANTÉ – SÉCURITÉ

La prévention des risques touchant la santé et la sécurité des agents du SYDED est pilotée par le service des ressources humaines. À partir de l'analyse des situations de travail ainsi que de la réglementation, des moyens de maîtrise des risques sont mis en place.

Le CHSCT

Les membres du CHSCT se réunissent chaque trimestre sous la présidence de la Direction en compagnie des institutionnels (CARSAT, médecine professionnelle, inspection du travail) pour traiter des sujets en lien avec l'hygiène et la sécurité.

Cette année, le CHSCT a été amené à étudier les mesures à mettre en œuvre pour prévenir et faire face à toute situation de harcèlement. Cette démarche se poursuivra sur 2016 et aboutira à la diffusion d'une charte de prévention.

L'Évaluation des risques professionnels

L'ensemble des postes du SYDED fait l'objet depuis plusieurs années d'une analyse afin d'identifier les situations dangereuses et de mettre en place des actions de prévention visant à supprimer ou, à défaut, réduire les risques. Aussi, en cas de modifications intervenues dans l'organisation ou l'environnement de travail, les évaluations sont mises à jour.

Le plan d'actions sécurité

L'ensemble des actions de prévention est regroupé dans un plan d'action. Il s'agit de prévenir le risque d'accidents et de maladies professionnelles mais également d'améliorer les conditions de travail des agents. Toutes les actions sont priorisées afin de les mettre en œuvre selon l'importance du risque à éviter.

La mesure "phare" déployée en 2015 fut la mise en place, sur l'ensemble des quais des déchetteries du SYDED, de barrières de sécurité afin de prévenir le risque de chute.

La formation des agents

La formation dispensée aux agents sur la sécurité est une priorité.

En plus de ses obligations légales, le SYDED a financé une part non négligeable de formations sur ses fonds.

ENVIRONNEMENT

L'année 2015 a été marquée par de nombreux contrôles réglementaires. En effet, les installations du SYDED ont fait l'objet de **26 contrôles réalisés** ou mandatés par les services de l'État (DREAL) pour s'assurer de l'adéquation entre les exigences environnementales et les activités.

Ces audits ont concerné la plupart des déchetteries soumises au régime ICPE de la déclaration contrôlée et la moitié des chaufferies, l'autre moitié des chaufferies sera contrôlée en 2016. Quelques non-conformités d'ordre documentaire ou structurel sans conséquence pour l'environnement ont été relevées (clôtures des lagunes, indicateurs de niveau de cuve à huile...). Un plan d'action est engagé pour traiter les points relevés. Aucune mise en demeure n'a été formulée à l'issue de ces inspections.

L'année 2015 a connu également **2 accidents environnementaux déclarés**. Il s'agit de deux feux de benne sur des déchetteries (Figeac et Limogne-en-Quercy). Dans ces 2 cas, l'intervention des pompiers n'était pas nécessaire. Les analyses des causes ont abouti à des accidents dus au vandalisme, d'où leurs signalements auprès de la gendarmerie. Aucune conséquence significative sur l'environnement ou les tiers n'a été observée.

Par ailleurs, **19 incidents mineurs** ont été recensés en 2015. Il s'agit principalement de déversement involontaire de produits en déchetterie ou de dégradations. Ces incidents ont été inscrits dans les registres environnementaux et ont tous été traités en interne. Aucune conséquence environnementale n'a été constatée.



Mesure de bruit
(déchetterie de Limogne)



Analyse des rejets aqueux
(Figeac)



Audit de conformité qualité
(déchetterie de Cahors)

LEXIQUE

Base de valorisation : site regroupant plusieurs équipements tels qu'un centre de tri, une plateforme de compostage, une déchetterie...

Centre de tri : lieu où sont triés par matériaux les emballages ménagers et les papiers issus de la collecte sélective afin d'être acheminés vers leurs filières de recyclage.

DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement) ensemble des meubles des particuliers, en incluant les éléments d'ameublement, selon les fonctions réparties en 10 catégories (litterie, salon, chambre à coucher...)

Déchetterie (ou déchèterie) : espace aménagé, gardé et clôturé, destiné à réceptionner des déchets volumineux, des déchets verts et des déchets ménagers spéciaux dont les particuliers ne peuvent se débarrasser par la collecte des ordures ménagères.

Déchets ménagers : ensemble des déchets produits par les particuliers (ordures ménagères, déchets volumineux, déchets végétaux, déchets ménagers spéciaux).

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) : déchets provenant de traitements médicaux dont les risques sanitaires obligent à un traitement spécifique.

Déchets assimilés : déchets issus essentiellement de l'artisanat et du commerce, de même nature que les déchets ménagers avec lesquels ils sont collectés.

Déchets Industriels Banals (DIB) : déchets non dangereux et non inertes produits par les professionnels, suivant des filières de traitement identiques à celles des ordures ménagères.

Déchets inertes : déchets stables dans le temps et dont le stockage n'entraîne aucune pollution (déchets de démolition, déblais, briques, tuiles...).

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) : déchets issus de tous les produits qui fonctionnent grâce à un courant électrique ou électromagnétique. Les DEEE se déclinent en 5 grandes familles : gros électroménager froid, gros électroménager hors froid, petits appareils en mélange, écrans et moniteurs, lampes à décharges.

Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : déchets contenant des éléments nocifs pour l'homme et l'environnement nécessitant un traitement particulier.

Déchets non valorisables (ou déchets ultimes) : déchets qui ne sont plus susceptibles d'être traités notamment par extraction de leur part valorisable ou par réduction de leur caractère polluant.

Déchets organiques : déchets composés de matière ayant la propriété de fermenter.

Déchets recyclables : déchets d'emballages ménagers (bouteilles, boîtes...) et papiers récoltés en vue d'une valorisation de la matière par le recyclage.

Déchets volumineux : déchets apportés en déchetterie en raison de leurs dimensions (ferrailles, gros cartons, "encombrants").

Garde-corps : Dispositif antichute composé d'un ensemble d'éléments formant une barrière de protection placée sur les quais de déchetteries afin d'empêcher la chute accidentelle d'une personne.

ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes (CET de classe 3).

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (CET de classe 2).

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) : part des ordures ménagères restant après collectes sélectives (bac marron/gris).

Plateforme de valorisation : aire étanche sur laquelle les végétaux sont transformés en compost et le bois non traité en combustible pour alimenter les chaudières des réseaux de chaleur.

Quai de transfert : lieu de transit où les déchets sont regroupés avec ceux d'autres collectes lorsque les sites de traitement sont trop éloignés, ce qui permet d'optimiser les transports.

Refus : erreurs de tri éliminées au centre de tri et renvoyées vers les ISDND ou les incinérateurs.

REP (responsabilité élargie du producteur) : s'appuie sur le principe du "pollueur-payeur"; les fabricants nationaux, les importateurs de produits et les distributeurs pour les produits de leurs propres marques doivent prendre en charge, notamment financièrement, la collecte sélective puis le recyclage ou le traitement des déchets issus de ces produits.

Traitement : ensemble des processus qui modifient les caractéristiques des déchets de manière à en réduire le volume ou le caractère dangereux ou à en favoriser les valorisations.

Une question sur le tri des déchets recyclables, les déchetteries ou le traitement des déchets ? Appelez le SYDED !

INFO TRI : 05 65 21 54 30

